

seroit bon que V. R. me permit d'aller a Labrador, ou je seais qu'il y auroit bien du fruit à faire, sans néanmoins abandonner cette mission-cy, ou un nouveau missionnaire, aidé de mes livres montagnez tiendroît ma place en s'instruisant tranquillement. J'en écris a M. Broâc ou a M. Charé, qui ne manqueront pas l'un ou l'autre d'en conférer avec vous, s'ils ont, comme je le crois, autant de zèle qu'on m'en a assuré, et dont je ne puis douter par les instances réitérées qu'ils m'ont fait jusqu'apresent de leur envoyer un extrait de mes prières sauvages, ce que je n'ai pu faire. Tous les voyageurs français m'ont protesté que j'aurais là de quoy m'exercer tant auprès des sauvages que des employez soit Canadiens, soit pesecheurs Malouins, qui manquent souvent de secours spirituels. Ce ne seroit qu'un essay d'abord, et en tout cas le montagnez reviendrait soullager son collègue. Il est digne cet essay de zèle que vous avez M. R. P. pour la propagation de la foy. C'est aux inférieurs à proposer respectueusement et aux supérieurs plus éclairés à disposer. Peut-être que ces lumières que je prens la liberté de vous donner pour la gloire de Dieu toucheront la tendresse de votre bon cœur. Si vous ne les suivez pas je ne m'en allarmeray point. Je ne propose ce dessein que dans la crainte que j'ay depuis longtems qu'un seul sauvage adulte ou enfant de LaBradord ne me reproche un jour son malheur éternel. Je ne pretens que satisfaire aux cris de ma conscience déjà trop embarrassée pour ne le pas assez être. Il ne s'agit que de mettre ici en ma place le premier jésuite venant de France. Dans les commencements nous nous aiderons l'un l'autre pour la langue ; puis je m'embarque-